

AVIS DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

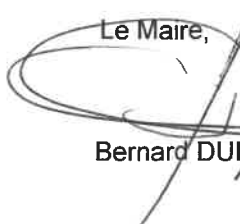
Le Conseil Municipal de Marmagne se réunira le :

**Mardi 4 juillet 2023
à 18 heures 30
mairie de Marmagne - salle du conseil municipal**

ORDRE DU JOUR

- 1- Désignation du secrétaire de séance
- 2- Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 16 mai 2023
- 3- Décisions municipales
- 4- Délibération n°25-2023 : modification du devis pour le lot 3 (couverture) du marché public de travaux relatif à l'aménagement de la place de la gare
- 5- Délibération n°26-2023 : résiliation partielle et anticipée du bail à construction France Loire
- 6- Délibération n°27-2023 : fonds solidarité logement 2023
- 7- Délibération n°28-2023 : aide financière exceptionnelle pour les championnats de France UNSS de step et football - collège Louis Armand de St Doulchard
- 8- Délibération n°29-2023 : reconduction de l'aide à la licence sportive ou à l'adhésion culturelle pour les jeunes Marmagnais de 5 à 15 ans – saison 2023/2024
- 9- Délibération n°30-2023 : adhésion à la centrale d'achats intercommunale de Bourges Plus
- 10- Délibération n°31-2023 : demande d'adhésion à « Tourisme et Territoires du Cher » pour l'année 2022
- 11- Délibération n°32-2023 : signature de la convention pour les prélèvements, collectes et analyses en hygiène alimentaire – Laboratoire Terana
- 12- Délibération n°33-2023 : modification du règlement pour l'accueil périscolaire et le centre de loisirs des mercredis et des vacances scolaires
- 13- Délibération n°34-2023 : signature de la convention d'adhésion à la prestation d'actions de formation dans le domaine de la prévention – CDG 18
- 14- Délibération n°35-2023 : adhésion à la convention de participation « Prévoyance » proposée par le groupement des centres de gestion du Cher, d'Eure-et-Loir, de l'Indre et du Loir-et-Cher
- 15- Délibération n°36-2023 : adhésion à la convention de participation « Santé » proposée par le groupement des centres de gestion du Cher, d'Eure-et-Loir, de l'Indre et du Loir-et-Cher
- 16- Délibération n°37-2023 : création de poste suite aux avancements de grade
- 17- Délibération n°38-2023 : désignation du coordonnateur communal pour les opérations de recensement de la population 2024
- 18- Questions diverses

Affiché le 29 juin 2023

Le Maire,

Bernard DUPERAT

